

Eléments de correction de l'ECC n°6

I) Connaissances (/5)

✍1) Complétez (/2, -0,25 par erreur ou non réponse) :

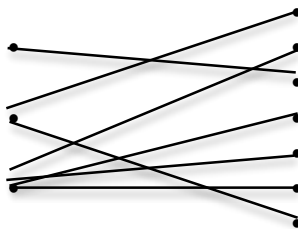
					
Type d'organisation productive	SNF Entreprise capitaliste	APU	APR Association	SNF Entreprise <u>publique</u>	SF Entreprise mutualiste
Bien ou service ?	Biens	Services	Services	Services	Services
Production marchande ou non marchande ?	Marchand	Non marchand	Non marchand	Marchand	Marchand
Propriétaire(s) privé(s) ou public ?	Privé	Public	Privé	Public et privé	Privé
But lucratif ou non lucratif ?	Lucratif	Non lucratif	Non lucratif	Lucratif et non lucratif (obligations de service public)	Non lucratif

✍2) Reliez (/2, -0,25 par erreur ou non réponse) :

Ce que le PIB mesure bien

Ce que le PIB mesure mal

Ce que le PIB ne mesure pas



L'économie souterraine
La soutenabilité de la croissance
La production marchande
Le bénévolat
Les activités domestiques
Le bien-être des populations
La production non-marchande

✍3) §AEI - Comparez Entreprises publiques et Administrations publiques. (/1)

Les APU et les EP ont le point commun de toutes 2 appartenir à l'Etat. Mais les APU produisent des services non marchands (par exemple la CAF ou l'Education nationale ou la Police) alors que les EP produisent des biens ou des services marchands (par exemple la SNCF ou La Poste). Enfin, les APU ont un but non lucratif alors que les EP ont un but lucratif.

II) Compréhension (/11)

✍4) §AEI - Pourquoi le P.I.B. se calcule-t-il en additionnant les valeurs ajoutées et non les chiffres d'affaires ? (/2)

Le PIB se calcule par addition des VA et non des CA car sinon cela conduirait à surévaluer considérablement son montant. En effet, la VA est la richesse additionnelle réellement créée par les organisations productives résidentes déduction faite de leurs coûts respectifs en consommations intermédiaires, qui sont les intrants (ou *inputs*) que les organisations productives achètent à d'autres et qui sont utilisables pendant 1 seul cycle de production (par ex. électricité, eau, matières premières, emballages etc). Or, si pour calculer le PIB on additionnait les CA, cela reviendrait à compter plusieurs fois la valeur des CI. Par exemple si une économie est réduite à une filière agroalimentaire en produits laitiers, l'éleveur vend son lait à la fromagerie qui elle vend ses fromages à un supermarché. Additionner les CA reviendrait ici à compter 3 fois la valeur du lait alors qu'il ne faut la compter qu'une seule fois ; pour ce faire on additionne alors la VA de l'éleveur à celle de la fromagerie et à celle du supermarché.

✍5) §AEI - Quels sont les risques économiques d'une part trop faible du profit dans le partage de la V.A. ? (/3)

Une part trop faible du profit dans la VA (taux de marge) présente plusieurs risques. Le plus important est le risque de sous-investissement de la part des entreprises qui n'auraient pas suffisamment d'épargne pour financer leurs investissements et R&D. Ainsi elles perdraient en compétitivité et donc en parts de marché ce qui peut conduire le pays à connaître un déficit de son commerce extérieur (↓exportations et ↑importations). En outre, une part faible du profit signifie une part élevée pour les salaires qui stimule la demande des ménages, or, toutes choses égales par ailleurs, si $D > O$ cela peut créer des tensions inflationnistes.

✍6) Qu'est-ce que l'indexation des salaires ? A quoi sert-elle ? En quelle année et pourquoi a-t-elle été supprimée en France ? (/3)

L'indexation des salaires aux prix est une loi qui impose aux employeurs un rattrapage automatique des salaires selon l'augmentation moyenne des prix mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC). Elle sert à garantir le pouvoir d'achat des salariés et donc la consommation des ménages. Elle a été supprimée en 1982 en France par le gouvernement socialiste car l'inflation atteignait 14% et cette dernière était alimentée par une boucle prix/salaire. En effet, s'il y avait de l'inflation, l'indexation conduisait à un rattrapage mais alors, les employeurs voyaient s'accroître leurs coûts (salaire) et donc baisser leur marge bénéficiaire. Pour y remédier ils étaient conduits à augmenter leurs prix de vente, ce qui contribuait à renchérir l'inflation etc...

✍7) §AEI - Pourquoi cela n'a aucun sens d'opposer négociation et conflit ? (/3)

On pourrait spontanément penser que négocier s'oppose à faire la grève, le premier étant un mode pacifié et le second signifiant une rupture du dialogue. Or, les 2 interagissent au lieu de s'opposer. En effet, on constate que lorsque survient une grève, c'est parce qu'il y a blocage dans la négociation, et les grèves sont généralement suivies d'une ouverture ou d'une reprise des négociations, qui aboutissent ou non. 99% des négociations ne débouchent cependant pas sur un conflit. Par exemple, dans le cas de la négociation fictive chez Essilor menée en classe, dans les 2 groupes, la négociation n'a pas débouché sur un compromis. On pourrait imaginer que les représentants des salariés en restent là ou qu'ils appellent à une grève pour faire pression sur les dirigeants. La grève peut ou non être suivie, et les dirigeants peuvent ou non finalement concéder une hausse de salaire en échange d'une reprise du travail.

III) Vers le bac (/4)

Il s'agit d'une courbe représentant l'évolution du taux de marge, c'est-à-dire la part en % de l'Excédent Brut d'Exploitation (profit) dans la valeur ajoutée des seules SNF, en France de 1949 à 2009. Les données sont fournies par l'INSEE.

On note 4 grandes périodes dans l'évolution du taux de marge depuis 60 ans en France. Une première période est marquée par un taux de marge moyen qui fluctue légèrement autour de 29% mais avec une tendance au recul puisqu'il passe de 32% en 1950 à 30% en 1973 (avec une chute à 27% en 1963).

1973 marque le début de la seconde période où le taux de marge subit un très net recul pour descendre à 24% (part du profit dans la valeur ajoutée) en 1982. A cette date, le taux de marge atteint son plus bas niveau historique sur la période, il aura perdu 6 points de % en seulement 8 ans, ce qui signifie que dans le même temps, jamais la part des salaires dans la valeur ajoutée n'aura été aussi élevée : 76% !

La troisième période marque un retournement fort de tendance puisque de 1982 à 1989, le taux de marge ne cessera de remonter à un rythme soutenu pour atteindre son maximum à 33% en 1989, soit bien plus qu'un rattrapage de la période précédente, puisque la hausse est de 9 points en seulement 7 ans (effet de la politique de rigueur de l'époque, dite politique de désinflation compétitive qui visait à lutter contre la boucle inflationniste prix/salaire en désindexant les salaires pour restaurer le taux de marge des entreprises françaises et lutter contre le déficit commercial en essayant de restaurer les capacités d'investissement des entreprises).

Enfin, la dernière période dessine une stabilisation du taux de marge à un niveau plus élevé que dans la première période des années 1950 et 1960, avant les soubresauts de forte baisse puis de forte hausse des années 1970. Depuis 1989, le taux marge des SNF en France tourne autour de 31% en moyenne. On note cependant une baisse de 2 points en fin de période correspondant aux effets de la crise de 2008-2009, le taux de marge est alors juste sous la barre de 30%.